



**Comité de Direction**

**Du 09 septembre 2022**

**En dématérialisé**

---

Membres présents :

Mmes P.EVAIN – P.SERFATY

Mrs V.DUBOURG - JP.LOUISE - R.ROUX – O.LECOEUR - M.QUESNEL -  
D.CHANCEREL - G.PACILLY - J.LUCAS - G.DORIZON - S.HAMON -  
JC.NEEL

Membres excusés :

Mme C.LEGEARD

Mrs F.PAING – W.LEDOYEN – D.ROUXELIN

---

## Ordre du jour

1. Présentation des demandes de création d'ententes pour homologation

## Présentation des demandes de création d'ententes : V.DUBOURG

Le Président a fait parvenir aux membres du Comité de Direction, par voie électronique, toutes les demandes de création d'ententes émanant des clubs de la Manche comme suit pour validation.

### Catégorie U18 :

- FC DU THAR / ESP ST JEAN déclaration le 03/09/2022

Les membres du Comité de Direction valident à l'unanimité l'officialisation et homologuent cette demande de création d'entente.

Le secrétaire général,  
Jean Claude NEEL



Le Président,  
Vincent DUBOURG



PV MIS EN LIGNE LE 09 SEPTEMBRE 2022

